



## Commission Régionale de Révision des Textes

### POLE REGLEMENT ET CONTENTIEUX

Saison 2021/2022

#### Réunion de travail du 15 décembre 2021

Présents : Bernard COLMANT- Jacques LIENARD à Villeneuve d'Ascq  
Gilles COUSIN - Dominique HARY – Pierre LAVALARD – Richard RATAJCZAK – Luc VAN HYFTE en visio.  
Excusés : Daniel LADU – Michel VANNESTE

---

La commission de relecture des textes a pour mission de mettre en conformité les règlements des compétitions de la LFHF avec les règlements généraux de la FFF et le règlement particulier de la ligue.

Elle a actualisé en date du 28/10/2021 :

- la coupe de la ligue U16F à 11
- le challenge senior masculins beach soccer

Elle a enregistré de minimes modifications de librairie dans sa réunion du 15/12/2021

Elle a reçu de la part de monsieur Farid Irbah des documents de modifications concernant :

- la coupe de la ligue futsal 2022 – 2023
- la phase régionale de la coupe nationale futsal 2022 – 2023

Il s'agit de demandes individuelles qui ne figurent dans aucun procès-verbal.

Depuis l'installation des nouvelles commissions, il n'a été publié aucun PV concernant le futsal ou le football diversifié ; le dernier a été publié en août 2020.

La commission de relecture a pris connaissance des demandes exprimées, avec application de façon pérenne à partir de la saison 2022 – 2023.

La commission a également examiné les projets de compétition proposés par Claude Coquema et qui n'avaient pu être validés en raison du confinement dû à la COVID et concernant :

- la coupe régionale futsal U15 et U18
- la coupe de la ligue futsal féminine

Elle a pris acte des projets personnels de compétition adressés par monsieur Farid Irbah sans que celles-ci n'apparaissent dans un PV de la commission ou de conseil de ligue :

- un challenge régional futsal féminin
- des challenges régionaux futsal jeunes U13 – U15 et U17

Les projets de règlement de ces compétitions sont des copiés-collés totalement discordants par rapport aux RG de la FFF et au règlement particulier de la ligue.

Dans les textes qui concernent deux groupes de licenciés identiques, la commission de relecture des textes demande au conseil de ligue de déterminer les compétitions futsal tant féminines que jeunes à retenir et de missionner la commission futsal et celle de développement du football féminin pour harmoniser leurs propositions

---

et établir les modalités de la compétition et son règlement.

le président  
Jacques LIENARD

le secrétaire  
Bernard COLMANT